

# LES LIGNAGES DE BRUXELLES

BULLETIN TRIMESTRIEL  
DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES  
a.s.b.l.

Prix au numéro : 25 frs — Abonnement annuel : 100 frs  
1970 - 9<sup>e</sup> Année      Compte Chèque Postal 605.17 Association des Lignages      N° 43

---

Siège social : Maison de Bellone — Bruxelles  
Secrétariat et Trésorerie : Hoogvorstweg, 23 - 1980 Tervuren  
Secrétariat et rédaction du Bulletin : Chaussée de Malines, 65 - 1960 Sterrebeek  
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

---

## LE GRAND BRUXELLES ET LES LIGNAGES

Au risque de décevoir les planificateurs politiques de notre temps, il faut bien dire que la création d'une grande agglomération bruxelloise n'est pas une idée neuve.

Avec une maîtrise et une largeur de vue peu commune, nos ducs de Brabant avaient ceint d'une « ammanie » étonnamment vaste les remparts de notre bonne ville de Bruxelles. Cette entité administrative ne résultait pas du seul arbitraire du pouvoir central. Il semble bien que ce Grand Bruxelles était ressenti comme une nécessité par la population qui veillait d'âge en âge à en maintenir l'intégrité. C'est ainsi qu'en 1392, la duchesse Jeanne fut rappelée à l'ordre par ses sujets qui l'obligèrent à jurer de ne jamais disjoindre de l'ammanie de Bruxelles l'une quelconque des six « mairies » qui la composaient<sup>1</sup>. Celles-ci se nommaient : Vilvorde, Campenhout, Rhode-Saint-Genèse, Assche, Merchtem et Capelle-au-Bois. Chacune de ces mairies couvrait le territoire de plusieurs communes actuelles.

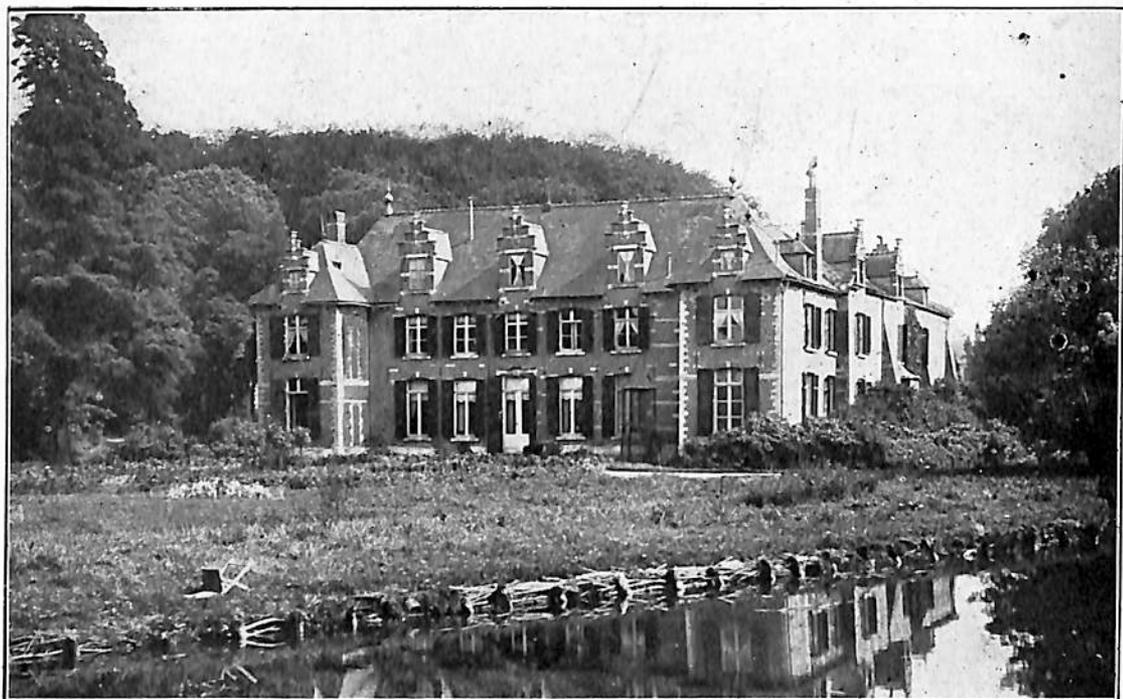
L'unité administrative dont l'ammanie coiffait les échevinages, combien multiples et combien disparates, facilitait avant tout le travail des officiers ducaux. Elle devait aussi convenir aux lignagers qui partageaient avec les nobles, bien loin autour de la ville, les pouvoirs locaux et dont l'activité assurait le métabolisme indispensable entre le noyau de la cité et sa périphérie. Rares étaient autour de Bruxelles les seigneurs ou les gros propriétaires terriens dont le patronyme ne se lisait pas dans les listes de Lignagers. Rares aussi les édifices intéressants, hormis peut-être les églises, auxquelles nous ne pourrions épingler les armes d'un lignager.

---

<sup>1</sup> VERNIERS : *Un millénaire d'histoire de Bruxelles*.

Relever la trace et situer l'œuvre ou le passage de nos ancêtres pourrait, pour chacun de nous, devenir un jeu passionnant ou colorer d'un intérêt nouveau des promenades oubliées.

Nous avons tenté personnellement cette expérience pour la commune que nous habitons : Wezembeek-Oppem. La moisson s'est d'emblée révélée fort riche : hormis les masures et les rares parcelles appartenant aux villageois fort peu nombreux, tout Wezembeek au plus loin de son histoire était aux mains des grandes familles lignagères.



Château de Burbure de Wezembeek

Cliché aimablement prêté par les Editions Brepols

L'un des hauts-lieux de notre pèlerinage sera sans conteste le château de Wezembeek qui, depuis ses origines jusqu'à nos jours, au travers des modifications d'aspect, *est (presque) toujours resté la propriété de lignagers.*

C'est vraisemblablement aux premiers seigneurs de ce fief, les *van Wesembeke*, que le village doit son nom et non, comme il a été dit, à la rivière qui le traversait.

Au temps Carolingiens, il n'y avait ici qu'un oratoire, sorte d'escale dans l'immense « villa » de Craynhem, d'où les moines de l'abbaye Saint-Pierre à Gand évangélisaient la région<sup>2</sup>. Momentanément abandonné par les religieux depuis les incursions normandes, le domaine fut usurpé en 1003 par les comtes de Flandre qui durent le céder aux ducs de Brabant lorsque cette rive-ci de l'Escaut passa de Terre de France en Terre d'Empire. Bientôt les ducs de Brabant y installèrent les redoutables chevaliers *Craynhem-Wange* et depuis, le domaine ne fit que se rétrécir par donations, ventes ou partages.

Wesembeek apparaît au XII<sup>e</sup> siècle simultanément comme nom de famille et comme nom de lieu. Les Wesembeek étaient de la toute première importance : Butkens range Gisbert de *Wesembeek* parmi les 98 nobles du duc Godefroid III. Leur lignée se perpétua à Wezembeek qu'elle quitta à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle pour la région de Zandhoven où elle finit par se diluer dans la classe agricole. Parmi les nombreux exploits de ces chevaliers, une anecdote a retenu par son côté amusant notre attention de cavalier : Le 9 août 1364, Gérard de *Wesembeke* réclamait trente moutons de dédommagement, plus onze moutons et demi pour les frais, parce qu'il avait « usé » son cheval dans la chevauchée de Chaligny<sup>3</sup>.

Après le départ des Wesembeek, leur domaine fut englobé dans les possessions des *van der Meeren* de la branche de Zaventhem qui laissèrent l'antique demeure de « Gela Castellana apud Winsebeka (1129) » se ruiner lentement.

La seigneurie ressuscita deux siècles plus tard. Le 16 mai 1561, lorsque Dame Maria *van Parys*, veuve de Jean *Cockaert*, racheta le droit de justice sur Wezembeek et les cens dûs au duc de Brabant.

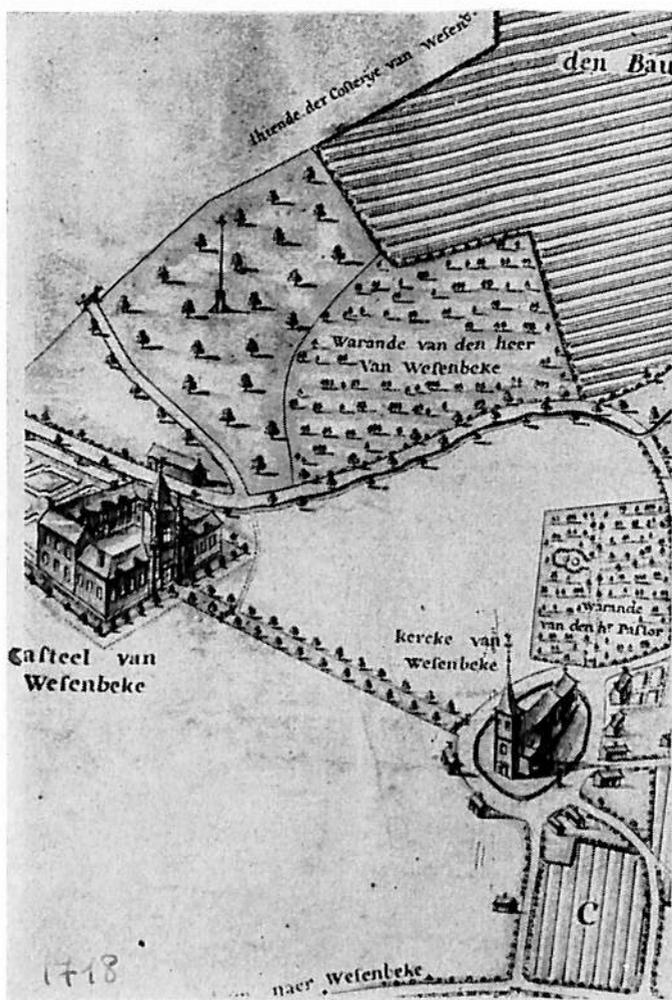
Après elle, son gendre, Jérôme, y introduisit l'illustre famille des *Boote*, anciens financiers anoblis au XIV<sup>e</sup> siècle. Depuis 1695, le château, remanié en 1845, est aux mains de la famille de *Burbure de Wesembeek*<sup>4</sup>. De même que le village au XII<sup>e</sup> siècle avait pris le nom des chevaliers de Wesembeek, la commune reçut en 1920, les armes de la famille de *Burbure de Wesembeek*.

---

<sup>2</sup> F. SCHOONJANS : *Wezembeek, la vénérable église Saint-Pierre-aux-Liens*, d'après l'étude originale néerlandaise de Roger E. Caluwaerts.

<sup>3</sup> DE RAADT : *Sceaux armoriés*.

<sup>4</sup> Hormis une vente à reméré de quelques années aux de *Pret de Calesberg*, vers 1826 ; encore qu'à cette époque un descendant des Lignages y résidait : le comte Guillaume de *Limburg Stirum*, gendre des de *Pret*.



Le château de Wesembeke en 1718

Carte de Couvreur

(Bibliothèque Royale)



Burbure de Wezembeek

Le chevalier Philippe de Burbure de Wesembeek a été admis le 8 décembre 1970 dans notre association du chef de Guillaume-François-Emmanuel *de Burbure de Wesembeek*, qui fut admis au Lignage *Roodenbeke* en 1772 <sup>5</sup>.

\*  
\*\*

Derrière le château, par-delà l'étang, un moulin qui tirait sa force de la « Vuylbeek », constituait l'essentiel de la seigneurie Heystvoort. Longtemps apanage des *van der Meeren*, cette seigneurie fut réunie plus tard à celle de Wesembeek-Ophem. C'est ainsi que, sous l'ancien régime, les *Burbure* scellaient « Seigneurs de Wesembeke, Heystvoort et Ophem ». Quand les moulins cessèrent de moudre, la famille *de Burbure* transforma le sien en « laiterie », sorte de guinguette, terminus de bien des promenades sentimentales voici quelques lustres. Actuellement, le bâtiment est fermé au public et aménagé en appartements de très haut standing.

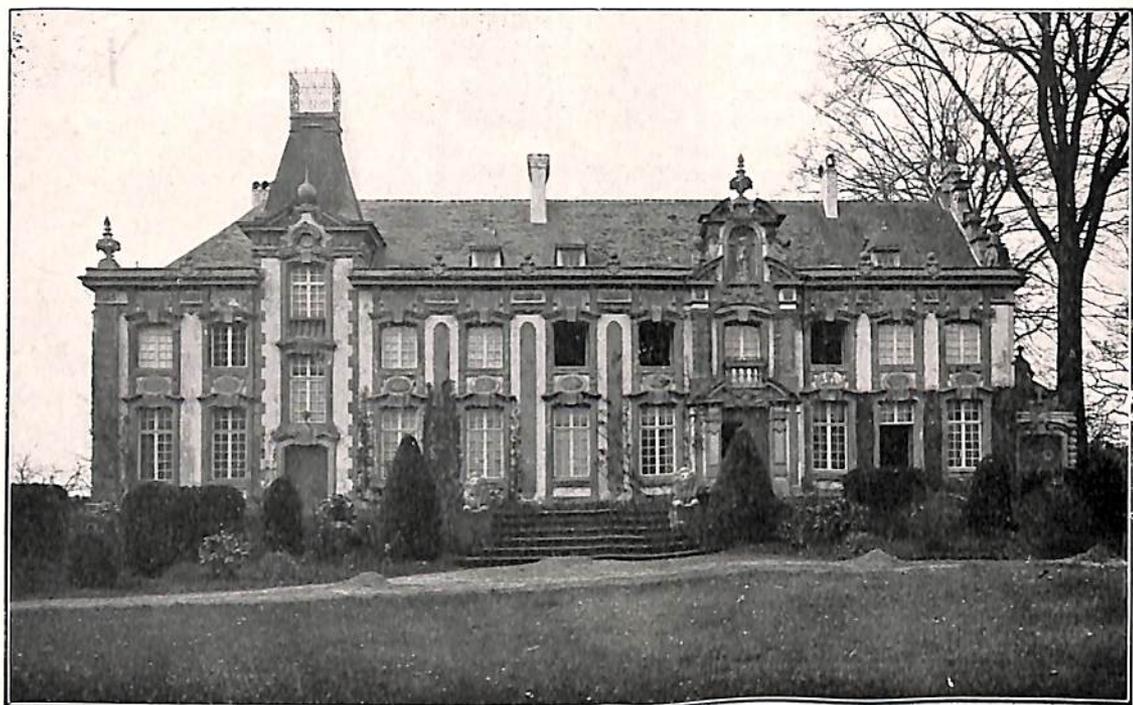
\*  
\*\*

Les Lignages de Bruxelles ont laissé à Wezembeek une autre empreinte : le château d'Ophem, demeure des comtes *de Hemricourt de Grunne*. C'est en 1474 en effet, que Wouter *van den Heetvelde*, fils du chevalier Jean, membre important du Lignage *Swèerts* et son épouse Anne *van Coudenberghe*, dite *Rollibuc*, édifièrent un couvent de Bogards qui, après l'expulsion des religieux et sa confiscation par les révolutionnaires français, fut aménagé en résidence châtelaine.

Nous avons eu le bonheur de découvrir des documents encore inédits qui nous ont permis de retracer l'histoire attachante de ce vénérable édifice. Nous espérons pouvoir bientôt la publier <sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Bulletin n° 8, pp. 84-90.

<sup>6</sup> Avec les références adéquates.



Château d'Ophem, façade vers le jardin  
Cliché aimablement prêté par la maison d'Éditions Brepols

Que Wouter *van den Heetvelde* et son épouse Anne *van Coudenberghe* aient fondé leur couvent à Wezembeek-Oppem ne résulte pas du hasard. Déjà au *xiv<sup>e</sup>* siècle, les *Coudenberghe* possédaient à Wezembeek des biens étendus compris entre l'actuelle avenue de Burbure et la rue Hernalsteen. Ces biens qui s'appelaient alors le *Coudenbergshvelt*, englobaient l'actuel « quartier Bel-Air ». Plus tard, les débris de leur morcellement portèrent des noms pittoresques qui n'ont jamais inspiré les promoteurs immobiliers, par exemple le *Hoogborreveld*, ou *Champ de Haute-Fontaine*, etc. <sup>7</sup>.

A la suite du domaine des *Coudenberghe* venait celui — moins grand — des *Heetvelde*. Malgré ce voisinage, ou peut-être à cause de lui, les deux familles étaient devenues aussi ennemies que les *Capulet* et les *Montaigu*. Avant de pouvoir s'épouser, Wouter *van den Heetvelde* et Anne *van Coudenberghe* avaient connu les mêmes tourments que *Roméo* et *Juliette* <sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Censier de l'abbaye de Villers.

<sup>8</sup> Bulletin n° 36, p. 64 ; *Jean de Launois : Querelles Bruxelloises*.

Ici encore les Lignages ont relevé l'héritage d'antan. La comtesse Gérard de Grunne, née de Beughem de Houtem, descend en droite ligne du Serhuuyghs par son aïeul le vicomte Antoine-Charles-Hyacinthe de Beughem, qui y fut admis le 19 avril 1793<sup>9</sup>.



de Beughem de Houtem

Ne quittons pas le château des comtes de Grunne sans jeter un regard vers la jolie demeure cachée sous les grands arbres du parc, l'ancienne ferme des Coudenberghe.

Si le corps de logis date du XVIII<sup>e</sup> siècle, les bâtiments de derrière trahissent leur origine agricole et leur âge vénérable. Nous retrouvons ici encore l'œuvre des Lignages. Bien qu'aménagée avec une élégance et un raffinement extrêmes, la demeure du comte Baudouin de Grunne n'est rien d'autre que l'ancienne « ferme des cochons », qui, au XV<sup>e</sup> siècle déjà appartenait depuis longtemps aux Coudenberghe<sup>10</sup>.



Depuis le XIV<sup>e</sup> siècle au moins, avec les *van der Meeren* puis les *Boisschot* et jusqu'à la fin de l'ancien régime, les familles lignagères tinrent un autre domaine à Wezembeek : « le fief des VII hommages », appellation qui paraît bien signifier qu'il comportait sept arrière-fiefs<sup>11</sup>.

D'autres familles féodales-lignagères, tels les *Dongelberg* ou les *van Bisdomme*, possédaient aussi leurs fiefs à Wezembeek. Si les possessions de ces familles ont pu être situées sur la carte, leurs vestiges ont disparu voici quelques décennies, sous la poussée de l'urbanisation, alors que les siècles précédents ne leur avaient causé aucun outrage irréparable.

<sup>9</sup> Bulletin n° 21-22, p. 80.

<sup>10</sup> Censier de l'abbaye de Villers.

<sup>11</sup> GALESLOOT : *Livre des feudataires de Jean III*.

<sup>12</sup> Censier de l'abbaye de Villers.

Nous n'avons pu situer le Rosenbos ou bois des Roses qui, en 1481, appartenait à Jacob *van der Roesen* (*de Rosa*)<sup>12</sup>. La découverte de ce Rosenbos ne fait qu'épaissir l'énigme qui entoure les *van der Roesen*. Ceux-ci apparaissent brusquement dans le Lignage *Serhuyghs* vers 1311 en la personne d'un autre Jacob *van der Roesen* (ancêtre du précédent). D'où venait ce dernier ? Nul ne le sait. Avait-il quelque lien avec la seigneurie de Rosierbois connue autrefois à Rosières-Saint-André et dont il reste encore aujourd'hui une ferme à donjon ? Voilà un problème à étudier par un lignager de cette région.

Jacob *van der Roesen* était aussi propriétaire de la maison de la Rose, sur la Grand'Place de Bruxelles, d'où les spécialistes se sont demandé lequel avait donné son nom à l'autre.

En fait, cette maison avait appartenu aux *Huldenberghe* au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, et Jacob avait épousé Elisabeth *de Huldenberghe*. A la mort de Jacob, les frères d'Elisabeth avaient eu avec celle-ci, au sujet de la Maison de la Rose, un différend qui dura jusqu'en 1342.

De même, nous ne connaissons pas d'armes familiales des *van der Roesen*. Devenu échevin de Bruxelles en 1356, Wouter *van der Roesen*, fils de Jacob, utilisait le même sceau que son oncle maternel Loenijs *de Huldenberghe*.



van den Roesen

(Cliché aimablement prêté par M. F. de Cacamp)

Pourtant, il est impensable qu'Elisabeth *de Huldenberghe* ait pu être donnée en mariage au premier venu. Parvenu aventurier ou fils illégitime de prince, toutes les hypothèses sont encore ouvertes.

D'autres noms connus tels que *Pipenpoy*, etc., figurent encore dans les registres de Wezembeek, mais avec une incidence moins intéressante.

Une brochée de descendants des Lignages vivent actuellement à Wezembeek. Trois familles ont déjà rejoint les rangs de notre association : les *Braun de ter Meeren*, descendants des *Sterrebeek-van der Meeren* ; celle de votre serviteur, remontant à la fois aux mêmes *van der Meeren* et au mystérieux Jacob *van der Roesen* ; le chevalier Philippe *de Burbure de Wesembeek* dont l'admission est chose faite au moment où ces lignes paraîtront.

F. SCHOONJANS

<sup>12</sup> *Brabantica*, III<sup>2</sup>, p. 185 et VII<sup>2</sup>, p. 820.

## NOTES DE LECTURE

### Braun de ter Meeren - Dr Spelkens - feu Dr Jan Lindemans

« Vieilles Familles Brabançonnnes : de Stertbeke dit van der Meeren à partir de l'an 1150 », Edit. Traduction et Révision, 1969, 38 p.

Cette agréable plaquette nous donne la traduction de la généalogie *van der Meeren* publiée jadis en néerlandais par M. Braun de ter Meeren et feu Jan Lindemans, dans la série *Oude Brabantse Geslachten* et parue dans la revue « *Eigen Schoon & De Brabander* », en 1953.

Le texte en a toutefois été revu par M. Braun de ter Meeren et complété par des retouches dues à feu le D<sup>r</sup> Spelkens et parues dans l'*Intermédiaire des Généalogistes* (n<sup>os</sup> 81, 89, 96, 136, concernant les familles *van Diedeghem*, *van Vaerenbergh*, *van Ophem* et *van der Meeren*), de manière à former un tout cohérent et aisément intelligible grâce à une présentation fort claire.

Les recherches faites par les auteurs et notamment par le regretté D<sup>r</sup> Spelkens dans les manuscrits de Houwaert et dans les anciens greffes scabinaux de Zaventem et des échevinages voisins, et sur lesquelles la présente étude se fonde, donnent à celle-ci une valeur incontestable, à tout le moins pour les degrés postérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle.

Les *van der Meeren*, importants féodaux richement possessionnés à l'est de Bruxelles à la fin du moyen âge, contractèrent des alliances nombreuses avec les familles les plus notoires de l'époque, de sorte que leurs descendants peuvent se réclamer de la plupart des lignages bruxellois. Eteinte en ligne directe masculine en 1869, la famille compta diverses branches fixées aux environs de la capitale et dont cette brochure donne également la généalogie, ce qui lui donne un grand intérêt.

A ces divers mérites, s'ajoute celui qui doit être souligné, de joindre des index alphabétiques des noms de famille, de lieux, terres et fiefs et enfin de dignités et fonctions attribués aux *van der Meeren*.

J. A. M.



La revue « Toison d'Or » consacre son dernier numéro paru à *l'urbanisme à Bruxelles et à la sauvegarde du passé bruxellois*.

Avec l'Atelier de Recherche et d'Action Urbaines, elle affirme que « la ville n'appartient pas aux promoteurs immobiliers, ni aux spéculateurs, ni à l'Administration, ni aux hommes politiques. Elle est l'œuvre collective de tous les habitants : tous ont le droit de décider de leur cadre de vie ».

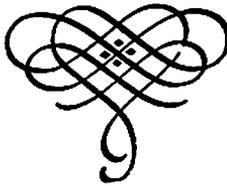
Préconisant une politique d'ensemble du tourisme culturel à Bruxelles, Pierre Nivelles se demande si nous sommes vraiment « en état de réception » ?

Sous le titre « Une ville qui parle », Pierre Houart suggère l'apposition sur les façades de rues et monuments de toute une série de plaques commémoratives et explicatives d'art et d'histoire pour faciliter aux touristes étrangers ... et belges, la visite des principaux centres d'intérêt de Bruxelles-capitale.

Un article du même auteur célèbre la renaissance de l'Ilot sacré et du Quartier des Arts ainsi que les musées de plein air de Bokrijk et du Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert.

Posant la question « Bruxelles est-elle une belle ville ? », Jean-Jacques Hamtiaux a recueilli les avis parfois inattendus et mordants de l'homme de la rue sur l'urbanisme à Bruxelles.

Référence : « Toison d'Or », rue Belliard, 220 - 1040 Bruxelles.



**EXTRAIT**  
**DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**à l'Assemblée Générale des Associés du 15 juin 1970**

**ADMISSION DE MEMBRES**

Le conseil d'administration s'est favorablement prononcé au cours de l'année écoulée sur les requêtes d'admission de onze nouveaux membres effectifs, qui, sur conclusions de notre Commission des Preuves, avaient dûment établi leur appartenance à l'un des sept Lignages de Bruxelles.

Ces nouveaux membres se répartissent comme suit d'après leur titre d'ascendance :

**SWEERTS** : Messieurs Albert et Alain van Dievoet ; Monsieur Jean-Claude Goldsmith ; Madame René Stuijvers, née Leynen ; Madame Gérard Wacquez, née de Wolf ; Madame Caeymaex, née de Wolf ; Madame Zuyderhoff, née de Wolf.

**SLEEUS** : Mademoiselle Eliane Claikens ; Madame Godin, née Claikens et Monsieur Christian Claikens.

**SERROELOFS** : Madame van den Wildenberg, née Lowet.

Signalons que le baron van der Rest, déjà membre effectif, a complémentirement prouvé son ascendance dans le Lignage Sweerts.

Pour l'année 1969, nous comptons 141 membres ayant acquitté leur cotisation, dont 9 membres à vie, 53 cotisants individuels, 46 ménages et 33 familles.

**MANIFESTATIONS**

A l'intention des membres de l'Association, une visite de la Maison d'Erasmus et du Musée des Archives du Royaume à Anderlecht ont eu lieu sous la conduite des conservateurs. De même, une visite commentée de la cathédrale de Saint-Michel ainsi que de l'église du Sablon à Bruxelles.

Lors de l'assemblée générale annuelle, Monsieur Carlo Bronne a esquissé la figure intime du roi Albert au cours d'une causerie. Le vicomte Terlinden retraça l'histoire de Bruxelles, place de guerre.

**BIBLIOTHEQUE**

A l'intervention de Monsieur Braun de ter Meeren, il a été décidé de constituer une Bibliothèque de l'Association, ouverte à

tous ses membres, afin de recueillir par dons ou legs et par achat les ouvrages, revues, périodiques et documents se rapportant particulièrement à l'histoire des lignages et celle des familles lignagères. Cette Bibliothèque sera accessible aux membres.

#### TRAVAUX SUBSIDIES

Les travaux de dépouillement et d'analyse des registres d'admission aux lignages Coudenbergh, Steenweghs et Serroelofs ont été subsidiés par l'Association. Le dernier Registre de lignage à traiter est celui du Roodenbeke. Son étude a été entreprise. Les travaux terminés font l'objet de mises au point avant publication par notre référendaire Monsieur H.C. van Parys qui les complète d'une introduction historique et de nombreuses notes d'érudition ainsi que de tables. La publication du travail « Coudenbergh » sera faite dans la collection « Les Tablettes du Brabant », fin 1970. Celles relatives aux autres lignages suivront dans les années qui viennent.

\*  
\*\*

Le décès du D<sup>r</sup> Spelkens, vice-président de notre Association, fut particulièrement ressenti par tous. Car il fut un des fondateurs enthousiaste de notre Groupement et un de ses promoteurs les plus fidèles. Le D<sup>r</sup> Spelkens s'était en outre fait un renom de chercheur patient et érudit dans le domaine de la généalogie et de l'héraldique des familles bruxelloises. Ses contributions paraissant dans notre Bulletin, en étaient d'autant plus appréciées.

En lui nous perdons un collaborateur et un ami dévoué.

Depuis notre dernière assemblée nous avons eu également à déplorer la disparition de Messieurs Victor Spelkens, Arnould Stas et André de Streel, du chevalier t'Sterstevens, de Madame Adrien Claus, tous membres effectifs, ainsi que de la comtesse Edmond Carton de Wiart, membre d'honneur.

\*  
\*\*

A la date de l'assemblée générale, les mandats d'administrateurs du comte t'Kint de Roodenbeke et de M. J. Anne de Molina venaient à expiration.

Ils ont été renouvelés pour un nouveau terme statutaire.

Quant au mandat disponible par suite du décès du D<sup>r</sup> Spelkens, il demeure provisoirement vacant.

LES ECHEVINS DU LIGNAGE STEENWEGHS  
DEPUIS 1400

d'après Jean François van HALEN <sup>1</sup>

- Gerelmus dictus t'Seraerts : 1400.  
Everardus Leo dictus Coviers : 1401.  
Antonius dictus Thonijs : 1402, 1407, 1426, 55.  
Henricus dictus Crupelant : 1403, 10, 38, 45.  
Henricus Craenhals, miles : 1404.  
Joannes dictus t'Serclaes : 1405, 12.  
Joannes dictus Esselen : 1406, 39.  
Sigerus dictus t'Serclaes : 1408.  
Joannes dictus Schimmelpenninck : 1409.  
Simon dictus van Couderborgh : 1413, 19.  
Gisbertus Pipenpoy : 1415.  
Joannes dictus van der Bruggen : 1416.  
Gerardus van Coeckelbergh : 1417 - fuit ammanus Brux. : 1412.  
Bartholomeus t'Seraerts : 1420.  
Thomas Haenkenshoot : 1423, ac fuit ammanus Brux.  
Lucas dictus Pipenpoy : 1425.  
Wilhelmus dictus t'Seraerts : 1429.  
Everardus dictus t'Seraerts : 1937, 38, 44, 52.  
Geldolphus dictus Haenkenshoot : 1441, 46, 51, 61, 73.  
Joannes filius q. Waltheri d. van der Noot : 1442, 1449, 52, 51, 63.  
Anthonius van den Bossche : 1448, 58.  
Waltherus d. van der Noot : 1450.  
Otto d. de Bock : 1453.  
Théodoricus d. de Mol : 1455.  
Reynerus d. van der Noot : 1459.  
Rolandus d. t'Seraerts : 1460, 88, 1502.  
Joannes d. Halfhuys : 1464, 71, 81, 90, 95, 1500.  
Everardus d. t'Serclaes : 1465.  
Anthonius d. Thonijs, miles : 1466, 70.  
Henricus d. Haenkenshoot : 1467.  
Jacobus d. Pipenpoy : 1475, 84.  
Henricus d. Leonis : 1478.  
Joannes d. Pipenpoy : 1480.  
Christianus de Woelmont : 1488.  
Hector d. van der Noot : 1489.  
Joannes Daneels d. van Watermale : 1492, 1501, 1506, 12.  
Mr Wilhelmus van der Hert : 1494, 99, 1504, 10, 13, 16.  
Wilhelmus d. Vorsthuijs : 1496.  
Petrus dictus Brauw : 1497.  
Hubertus d. van der Noot : 1498, 1506.  
Carolus d. Haenkenshoot : 1507, 11, 18, 19.  
Joannes d. de Kegel : 1509, 14.  
Georgius d. Clockman : 1517, 22, 25, 26, 30, 32, 35, 36, 38.

Adolphus de Douvrain : 1547, 48, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 62, 63, 64, 76.  
 Anthonius van der Hert : 1546, 50, 53, 57, 58, 65, 67, 71, 72, 73, 74, 77, 91, 94.  
 Philippus Clockman : 1571, 72, 73, 74, 76.  
 Guilielmus de Keyzer dominus de Nossegem : 1578.  
 Carolus Fourneau dominus de Croyckenborgh : 1579.  
 Joannes Quarre d. de Hooberghe : 1586, 1600, 1601.  
 Franciscus Abselons d. van der Heyden : 1592, 96.  
 Théodoricus Schotte J.V.L. : 1594, 95, 96, 1600, 01, 02, 06, 09, 11.  
 Mr Petrus Schotte : 1613, 14, 15, 18.  
 Mr Joannes Baptista Schotte : 1621, 22, 23.  
 Wilhelmus de Keyzer : 1625, 1628.  
 Mr Joannes Baptiste de Vogelweider : 1626, 27, 37, 46, 47.  
 Petrus Madoets d. de Haren : 1631, 33, 34, 43, 46, 47.  
 Theodorus Verjuis J.V.L. : 1643, 46, 47, 49.  
 Joannes vanden Hecke : 1644, 45, 49, 53, 54, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 68, 70, 73, 74,  
 75, 76, 77, 78, 79, 80, 83, 84.  
 Joannes Baptista de l'Archier : 1648, 50, 51, 54.  
 Balthazar de Visscher d. de Celles, Pottes, Schiplaken, etc. : 1655, 56, 74, 75, 76,  
 77, 79, 80, 82, 85, 87.  
 Jacobus Winderlinckx J.V.L. : 1657, 58.  
 Jacobus Madoets : 1667, 68.  
 Joannes Guilielmus de Alverado : 1669, 73, deinde fuit créatus receptor generalis  
 Regis.  
 Philippus Ludovicus Madoets : 1670, 71.  
 Mr Theodorus Henricus van Paggenrode J.V.L. : 1673.  
 Godefridus Balbani d. de Kestergat : 1675, 76, 77.  
 Guilielmus, Franciscus de Paggenrode J.V.L. : 1687, 91, 92, 93, consul : 1694.  
 Joannes Baptista de Visscher (baro) de Celles : 1692.  
 Florentius Christianus de Paggenrode : 1697, 1713, 14, 15, 16, 24, 25, 26, 27, 28,  
 consul : 1728.  
 Carolus Ignatius de Visscher : 1700, 1701, 02, 03, 04, 05, 06, 11, 12, 17, 18, 19,  
 20, 21, 22, etc.  
 Jacobus Henricus de Grève J.V.L. : 1713, 14, 15, 16, deinde fuit creatus gra-  
 phiarius huius urbis Brux.  
 David Mortgat J.V.L. : 1736, 37, deinde fuit consillarius supremæ curiæ Bra-  
 banticiæ (5) et obiit a° 1743.  
 Ferd. Ch. Ign. Ludovicus de Visscher baro de Celles, etc.; consul : 1749, 50, 51,  
 52. Thesaurarius (6) A° 1753, 54, 55, 56, 57, 58.  
 Carolus Franc. de Visscher J.V.L. : 1775, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85,  
 86, 87, 88, et quando fuit factus thesaurarius ejusdem civitatis.

1 Ms Bibli. Roy. n° 21753 p. 124, 125.

2 Dominus : seigneur.

3 Consul : bourgmestre.

4 Graphiarius : greffier.

5 Conseiller : au souverain Conseil de Brabant.

6 Thesaurarius : trésorier.

## NOUVELLES DE NOS MEMBRES

### Naissances

Monsieur et Madame Thomas de Longueville nous annoncent la naissance d'un fils : Xavier, le 17 avril 1970.

Monsieur et Madame C. Fobe-van Geeteruyen nous font part de la naissance d'une fille : Sibylle, le 9 octobre 1970.

### Mariages

On nous annonce le mariage de M<sup>lle</sup> Anne-Catherine Sauvage, fille de Monsieur et Madame Sauvage, petite-fille de Monsieur le secrétaire général émérite de la Chambre des représentants et Madame René Pauwels, avec Monsieur Yves Jacobs, le samedi 6 juin 1970.

Et le mariage de M<sup>lle</sup> Geneviève Braun de Ter Meeren, fille de Monsieur et Madame André Braun de Ter Meeren, avec Monsieur Daniel de Neuville, le 11 juillet 1970.

### Décès

Nous avons appris avec peine la disparition de la comtesse Edmond Carton de Wiart, membre d'honneur de notre Association, ainsi que de nos membres : Chevalier Jean t'Seestevens ; Monsieur André de Streel ; Monsieur Stas de Smet ; Baron Terlinden ; Monsieur M. Dupret.

## COTISATION ET ABONNEMENT 1971

Les membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation pour l'année 1971 sont priés d'en virer le montant au C.C.P. de l'Association, n° 605.17.

Pour rappel, la cotisation individuelle s'élève à 200 F ; la cotisation de ménage à 250 F ; les cotisations familiales à 350 F ou 500 F suivant que les enfants sont mineurs ou majeurs.

L'abonnement au Bulletin *Les Lignages* pour les non-membres coûte 100 F l'an, à virer au C.C.P. n° 605.17 de l'Association.

On nous annonce :

## INVENTAIRE ANALYTIQUE DU FONDS HOUWAERT-DE GREZ

par Henry-C. VAN PARYS, docteur en docteur,  
administrateur et référendaire de notre Association

L'annonce de la publication de cet inventaire, si longtemps attendu par tous ceux qui s'intéressent de façon active à l'histoire et à la généalogie des Lignages de Bruxelles et des familles brabançonnnes en général, doit être salué comme un événement d'importance, à l'échelle de nos préoccupations et de nos prédilections, bien sûr, mais plus largement, pour le progrès de la connaissance de l'histoire sociale de Bruxelles et du Brabant depuis le moyen âge et jusqu'à la fin de l'ancien régime.

La circulaire ci-jointe dit assez clairement et de façon très alléchante ce que sera le contenu de ce gros livre de 480 pages qui paraîtra dans quelques semaines.

Le plan de l'ouvrage, conçu de façon rationnelle, ne permet toutefois pas de se faire une idée des proportions respectives des divers chapitres. Nous pouvons préciser que la préface et introduction historique de M. Louis Robyns de Schneidauer, un avertissement de l'éditeur, un sommaire en langue néerlandaise que la courtoisie imposait, un court chapitre d'identification des auteurs des manuscrits, les documents iconographiques et les fac-similés d'écriture et de signature font 48 pages (I à XLVIII).

Dans le chapitre I, la section 4 : « Collectanea », fait 86 pages sur deux colonnes et fournit de 20 à 30.000 références.

Le chapitre IV : Généalogie, compte 154 pages, dont 60 forment le répertoire des généalogies du fonds. La rubrique « Tableaux de quartiers » fait 70 pages et donne référence à environ 5.000 tableaux ou davantage.

Le chapitre V : Héraldique, fait 40 pages et le chapitre X : Imprimés, qui n'est pas le moins important, en fait 37 et comprend 22 subdivisions.

La masse d'informations que l'on trouve dans le fonds Houwaert-de Grez a quelque chose de fabuleux. Ce sera le mérite de M. H.C. van Parys de nous permettre de pénétrer, ayant en mains tout le trousseau de clefs nécessaires — son manuel — dans cet étonnant château des mirages — au sens que lui donnait Houwaert, parlant de son « miroir des preuves qui ne trompent point ». Car tout document du passé, même minime, est une façade de l'immense *miroir de l'histoire*.

On saura gré à l'éditeur de publier cet Inventaire en un volume compact et homogène, plutôt que d'en débiter le contenu en tronçons, à suivre d'année en année dans un recueil sans périodicité assurée, méthode assurément plus rentable pour l'éditeur, mais décevante et finalement bien plus onéreuse pour le chercheur.